

2023-06

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR Prefecture

046-214600603-20230414-2023-06-DE
Reçu le 20/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2023

Convocation le 7 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi quatorze avril, à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire de Carnac-Rouffiac, Mathieu MOLINIE.

Étaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIE, Mesdames Marion MAGAGNOSC, Virginie MASSON, Christelle SOUQUES-MIAN, Jocelyne VINCENT-ANDRIEU.

Étaient excusés : Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES, Véronique SUDRE.

Pouvoirs : Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES et Véronique SUDRE ont donné pouvoir à Patrick AMAT, Marion MAGAGNOSC et Anthony HENRAS, respectivement.

Secrétaire de séance : Anthony HENRAS.

BUDGET PRIMITIF 2023

Sous la Présidence de Monsieur Mathieu MOLINIE, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2023 comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses: 665 150.64 €	Dépenses : 436 928.07 €
Recettes: 272 836.00 €	+ 0.00 € en déficit reporté
+ 392 314.64 € en résultat reporté	+ 0.00 € de restes à réaliser
665 150.64 €	436 928.07 €
	Recettes : 400 948.64 €
	+ 35 979.43 € solde exécution positif
	436 928.07 € report

POUR: 11
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 14 Avril 2023
Le Maire, Mathieu MOLINIE

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 16/04/2023
Le Maire, Mathieu MOLINIE

